



OFFRE D'EMPLOI

AIDE-MÉCANICIEN.NE DE SOIR *Poste salarié temporaire*

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Aider votre collègue mécanicien attitré sur le quart de soir dans ses tâches;
- Effectuer différents travaux manuels;
- Apporter son aide aux collègues de façon ponctuelle pour toute tâche selon ses habiletés et connaissances;
- Collaborer à différents dossiers spéciaux ponctuels selon la demande de son supérieur;
- Les tâches ci-haut énumérées ne constituent pas un énoncé exhaustif et limitatif des tâches connexes pouvant être reliées à la fonction.

EXIGENCES

- Secondaire 5 (DES) ou 2 ans d'expérience à la Ville de Sainte-Adèle;
- Permis de conduire valide de classe 5;
- Dans un délai raisonnable, le titulaire du poste devra réussir le cours santé et sécurité générale sur les chantiers de construction et la certification SIMDUT;
- Capacité à travailler seul ou en équipe;
- Capacité à accomplir des efforts physiques;
- Autonome, débrouillard et responsable;
- Habiletés manuelles.

CONDITIONS DE TRAVAIL

HEURES DE TRAVAIL	Lundi au jeudi de 15h30 à 23h45 et le vendredi de 11h30 à 16h30.
SALAIRE	29.53\$ par heure
DURÉE DE L'AFFECTATION	30 novembre 2026 au 2 avril 2027

FAITES PARTIE DE L'ÉQUIPE!

Date limite pour soumettre votre candidature : 30 novembre 2026

Nous vous invitons à nous faire parvenir votre candidature par courriel à rh@vdsa.ca, ou directement ici : <https://jobs.glowinthecloud.com/vdsa-emploi/20261014001>

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature ! Seules les personnes retenues seront contactées.

Travailler à Sainte-Adèle, un choix tout naturel !

La Ville de Sainte-Adèle souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.